

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

Date : 9 septembre 2024  
Heure : 19 h  
Lieu : Gymnase école Roy

### ORDRE DU JOUR

1. Mot d'accueil de la présidente
2. Mot de bienvenue de la direction
  - 2.1. Présentation du personnel de l'école Roy-Joly
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (par la présidente)
4. Désignation d'un(e) secrétaire d'assemblée (par la présidente)
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 11 septembre 2023 (par la présidente)
6. Portrait des écoles 2024-2025 (par la direction)
  - 6.1. Clientèle à ce jour
  - 6.2. Projet éducatif 2023-2027 et Plan d'action 2024-2025 (information)
  - 6.3. Information nouvelle école
7. Présentation des rôles et fonctions du conseil d'établissement, de l'organisme de participation des parents et du comité de parents (site école)
8. Lecture et adoption du rapport annuel 2023-2024 du conseil d'établissement (par la présidente)
9. Élection des membres du conseil d'établissement
  - 9.1. Procédure d'élections
  - 9.2. Nomination d'un président d'élection (direction)
  - 9.3. Élection des postes disponibles pour l'école Roy et Joly
    - 9.3.1. 3 postes de deux ans à combler (1 parent de Roy et 2 parents de Joly, si possible)
  - 9.4. Nomination du représentant au comité de parents et son substitut
    - 9.4.1. Signature du formulaire

Parmi les parents présents à l'assemblée générale, nous ferons tirer 4 prix : le paiement de la facture des cahiers d'activités

10. Formation de l'organisme de participation de parents (O.P.P.)

10.1. Roy

10.2. Joly

11. Période de questions

12. Autres points

12.1. Date de la première rencontre du conseil d'établissement (7 octobre 2024 à 19 h à l'école Joly)

13. Levée de l'assemblée

Cindy Simard, présidente  
Chantal Dubé, directrice